



09 JUIL 2026

Communiqué n°2026-000178 /MESRI/SG/UJKZ/P

relatif à un recrutement d'étudiants en 1^{ère} année de Master au département de Traduction-Interprétation de l'UFR-LAC pour l'année universitaire 2026-2027

Le président de l'Université Joseph KI-ZERBO (UJKZ) porte à la connaissance des étudiants et des travailleurs qu'il est ouvert au département de Traduction-Interprétation de l'Unité de Formation et de Recherche en Lettres, Arts et Communication (UFR-LAC), un **test** de recrutement de **vingt-cinq (25)** étudiants en Master I, **Traduction-Interprétation**, option bilingue (anglais<-->français), au titre de l'année universitaire **2026-2027**.

I. Options/parcours ouverts

1. Traduction, Français<-->Anglais (15 places) : Licence + 4 semestres de formation
2. Traduction, Français<--> Langues nationales (5 places) : Licence + 4 semestres de formation
3. Interprétation de Conférence, Français<-->Anglais (5 places) : Maîtrise/Master en Traduction + 2 semestres de formation.

Chaque candidat(e) doit opérer un seul choix parmi les parcours ci-dessus mentionnés. Aucun changement de parcours n'est autorisé après la sélection définitive. Seuls les candidat(e)s ayant opté(e)s pour l'Interprétation de Conférence seront sélectionné(e)s sur la base de leurs dossiers et non sur test.

II. Public cible et régime des études

Peut faire acte de candidature toute personne titulaire d'une licence, Master/Maîtrise ou tout autre diplôme jugé équivalent reconnu par le CAMES.

Le régime de la formation est celui du système Licence–Master–Doctorat (LMD).

La formation se déroulera en cours du jour. L'assiduité aux cours, TD, TP, et stages étant obligatoire, les candidat(e)s salarié(e)s doivent avoir une autorisation écrite de leur employeur.

III. Composition de dossier de candidature

Le dossier de candidature devra comporter les pièces suivantes :

- une demande adressée à monsieur le Président de l'Université Joseph KI-ZERBO ;
- une fiche de préinscription dûment remplie et complétée ;
- un extrait d'acte de naissance ou un jugement supplétif d'acte de naissance ;
- un certificat de nationalité ;

- un curriculum vitae daté et signé ;
- les photocopies légalisées des relevés de notes du cycle de Licence (L1, L2 et L3) et des diplômes à partir du Baccalauréat ;
- les photocopies légalisées des relevés de notes du cycle de Master (S7, S8, S9) et des diplômes à partir du Baccalauréat (Pour le Parcours Interprétation de Conférence);
- une lettre de motivation du candidat ;
- un engagement à honorer les frais d'inscription et de formation dans les délais ;
- une autorisation écrite de l'employeur à suivre la formation en cas d'admission pour les candidats salariés.

IV. Frais d'examen de dossier et de participation au test d'entrée

Les frais de gestion du dossier s'élèvent à quinze mille cinq cents (15 500) francs CFA payables sur la plateforme Campusfaso par Coris Money, Moov Money ou Orange Money.

Les frais de dossier ne sont pas remboursables.

V. Soumission des candidatures

La soumission des candidatures se fera en ligne sur la plateforme Campusfaso avec le lien <https://www.campusfaso.bf/formations/candidature> du **20 juillet au 09 août 2026 à 23h59mn GMT**. A cet effet, chaque candidat doit se rendre sur le site, dans la rubrique *candidature*, et créer :

- un compte sur la plateforme pour obtenir un identifiant national d'étudiant (INE),
- son dossier sur la plateforme et l'y déposer.

VI. Procédure d'admission : épreuves et date du concours

L'admission se fait par voie de concours qui comporte quatre (4) **épreuves écrites** :

- 1) Une épreuve de culture générale et de maîtrise de la langue française.
Durée : 2 heures, coefficient 2 ;
- 2) Une épreuve de traduction de la langue A (français) vers la langue B (anglais)/(langues nationales).
Durée : 2 heures, coefficient 4 ;
- 3) Une épreuve de traduction de la langue B (anglais)/(langues nationales) vers la langue A (français).
Durée : 2 heures, coefficient 2 ;
- 4) Une épreuve d'utilisation de la langue B (anglais)/(langues nationales).
Durée : 2 heures, coefficient 2.

Les épreuves sont notées de 0 à 20 et toute note inférieure à 07/20 est éliminatoire.

Date du concours : 1 et 2 septembre 2026

Lieu/heure du concours : UJKZ, UFR-LAC, Amphi Bakary COULIBALY, à 7 h00.

VII. Proclamation des résultats et date de début des cours

Les résultats seront affichés à l'UFR-LAC au plus tard le **jeudi 10 septembre 2026**.

Les cours débuteront le **jeudi 01 octobre 2026**.

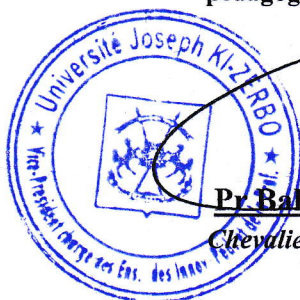
VIII. Frais d'inscription et de formation

Tout candidat retenu doit s'acquitter des frais d'inscription à l'université ainsi que des frais de laboratoire, dont les montants sont fixés par les textes en vigueur. Les frais d'inscription et de formation s'élèvent à :

	Ressortissants de la zone UEMOA	Ressortissants hors zone UEMOA
Frais d'inscription	50 000 f CFA /an	250 000 f CFA /an
Frais de formation	750 000 f CFA/an	950 000 f CFA / an

NB : les étudiants devront s'acquitter de la totalité des frais de formation dont la première moitié doit être versée lors de la première inscription et le reste lors de la seconde inscription.

Pour le Président et par délégation, le Vice-Président
chargé des Enseignements, des Innovations
pédagogiques et de la Professionnalisation



Pr Balé BAYALA

Chevalier de l'ordre des Palmes Académiques

Diffusion :

- Trois (03) fois par jour : matin, midi et soir pendant sept (07) jours.

Ampliation :

- DAOI
- V.-P. E.I.P.
- A.C.
- U.F.R. LAC